

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 4 septembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Tour d'Harfleur de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
29 août 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
10 septembre 2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 29

Procurations :

Mme Mireille BAUDRY à Mme Céline CIVES, M. Éric BLONDEL à Mme Brigitte MALOT, M. Dominique GALLIER à M. Lionel DURAMÉ, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à M. Didier BOQUET.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

| | |
|------------|---|
| DL2024-065 | Budget Fiches Décision modificative n° 1 |
|------------|---|

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, d'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe consistant principalement à procéder à un virement de crédits d'un chapitre à un autre pour une dépense en investissement, qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

| | |
|--|------------------|
| Chapitre 21 – Immobilisations corporelles | + 1 800 € |
| Cpte 2111 – Terrains nus | + 1 800 € |
| Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées | - 1 800 € |
| Cpte 2041582 – Bâtiments et installations | - 1 800 € |
| TOTAL : | + 0 € |

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,



Didier BOQUET